

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0046958

60274

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2088 Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre : Retraite

Nom & Prénom : ZENASNI Mohammed

Date de naissance : 09/10/1944

Adresse : 193 Bd Ghoudi App 11 CASABLANCA

Tél. : 05 22 25 00 81

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Rajaâ BENNI
Professeur de Rhumatologie
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél. : 0522 23 73 73

Date de consultation : 04 JAN 2021

Nom et prénom du malade : Mme ZENASNI Rajaâ Age : 77

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Artrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 18/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le paiement des Actes
04 JAN 2021	CS			Dr. R. BENNISS S. Dr. Abdelmoumen Casablanca 0522 23 73 71. Tel: 0522 23 73 71. Casablanca.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NABA Dr. Hay Raja Benjebbour Casablanca N°31 Ais Bejaïa 22 34 99 10 Tel: 0522 23 73 71	4/1/21	PHARMACIE NABA H. Benjebbour Casablanca N°31 Ais Bejaïa 22 34 99 10 Tel: 0522 23 73 71 578,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

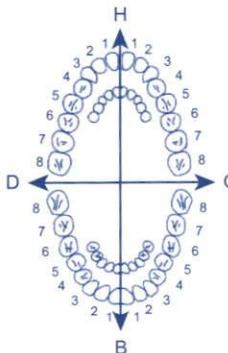
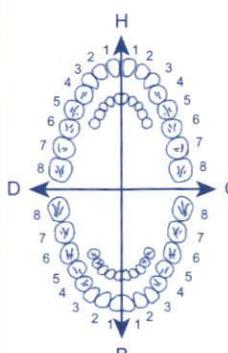
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'exécution.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Rajaâ BENNIS

Ep. EL OUALI

PROFESSEUR UNIVERSITAIRE DE RHUMATOLOGIE

Spécialiste des Maladies des Os et des Articulations

PROFESSEUR ASSISTANTE DE MÉDECINE INTERNE

**Ancienne Enseignante à la Faculté de Médecine
de Casablanca**

Ex. Résidente Etrangère des Hôpitaux de Paris



الأستاذة رجاء بنيس

ذ. الوالي

أستاذة جامعية في أمراض الروماتيزم

أخصائية في أمراض العظام والمفاصل

أستاذة في الطب الباطني

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة ملحقة سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca, le : 04 JAN 2021

149 X 2

ope 22082021

Professeur Rajaâ BENNIS
Bd. Abdelmoumen - Casablanca
LOT: 2009025
FAB: 09/2020
EXP: 09/2023
PVC: 149.00DH

LOT: 2009025
FAB: 09/2020
EXP: 09/2023
PVC: 149.00DH

FlexiMax S.V

LOT: 2009025
FAB: 09/2020
EXP: 09/2023
PVC: 149.00DH

✓ X 2

Agel Ed /j/ x 3

Rafinat
PVC : 230,00 DH

Tramadol S.V

50

1 p/j de Tceliss en
Temps

280, ce

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRY
Hay Raha Rue Banafsah
N°51 Bis Beauséjour Casablanca
Tél: 05 22 94 99 34

Rafiqat S.V.

1 g 39 f x 1 mois

au moins 3m

ans -

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRY
Hay Raha Rue Banafsah
N°51 Bis Beauséjour Casablanca
Tél: 05 22 94 99 34

DR. RAJAB BENNI
Professeur de Rhumatologie
76, Bd Hassan II Casablanca
Tél: 05 73 73 73

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed CHAFRY
Hay Raha Rue Banafsah
N°51 Bis Beauséjour Casablanca
Tél: 05 22 94 99 34

578, 00